



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

A R R E T E

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

VU le code général de la fonction publique, notamment l'article L. 523-1,

VU le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,

VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

VU l'arrêté du Président du Conseil régional en date du 23 décembre 2025 modifiant l'arrêté du 7 décembre 2020 portant mise en œuvre des lignes directrices de gestion en application du décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 modifié après avis du Comité Social Technique dans sa séance du 20 novembre 2025,

CONSIDERANT l'effectif des fonctionnaires en position d'activité et de détachement et des agents contractuels en contrat à durée indéterminée dans le cadre d'emplois permettant, conformément aux proportions fixées pour ce cadre d'emplois, d'ouvrir à la promotion interne le nombre de 10 inscriptions sur liste d'aptitude.

ARRETE :

ARTICLE 1 : Sont inscrits sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'ingénieur territorial au choix au titre de la promotion interne pour l'année 2026 les agents dont la liste est jointe en annexe.

ARTICLE 2 : La publicité de la présente liste d'aptitude sera assurée conformément aux dispositions prévues par l'article 22 du décret n° 2013-593 susvisé.

ARTICLE 3 : Les agents disposent en cas de contestation d'un délai de deux mois à compter de la publication du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Lyon. Les agents peuvent saisir le tribunal compétent via l'application "Télérécours citoyens" : www.telerecours.fr. Dans ce même délai, ils peuvent également déposer un recours gracieux auprès du Président du Conseil régional, cette démarche interrompant le délai du recours contentieux.

Fait à Lyon, le **28 SEP. 2026**

Le Président du Conseil régional

Fabrice PANNEKOUCKE

ANNEXE

Liste d'aptitude de promotion interne pour l'accès au grade d'ingénieur territorial au choix

Année 2026

NOM	NE(E)	PRENOM
BOUCHON		Laurent
CHAPELLE		Sylvain
CLEMENT		Bernard
DELEUZE		Johan
DEVAUX		Patrick
NIVET		Régis
PANNEFIEU	PANNEFIEU	Céline
PIERS	PIERS	Fanny
SANDANASSAMY		Etienne
VERA		Valentin